

BIENVENUE À L'ÉCOLE VOLTAIRE

**Votre enfant va entrer au CP ?
Vous découvrez notre école ?**



**L'équipe enseignante et les associations de parents
d'élèves ont souhaité accompagner votre arrivée en
vous présentant l'école élémentaire Voltaire**

**Réunion d'information pour les futurs élèves
(CP et autres niveaux) :**

Mardi 18 juin à 18 h

École Voltaire

Tél. : 01 41 23 89 90

1 rue Maurice Champeau - 92130 Issy les Moulineaux

Courriel : 0920293u@ac-versailles.fr

- **Directeur:** M. Pierre BURNICHON

- **Agents d'accueil:** Mme Thérèse CATALDI
Mme Odette DE LEMOS

Les Associations de parents d'élèves

FCPE:

site : www.monecolevoltaire.org/

courriel : fcpevoltaire92@gmail.com



Les horaires de l'école (voir au dos)

Le jour de la rentrée, les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la cour de récréation.

Par la suite les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de l'école.

- Le matin (8 h 35/8 h 45) et l'après-midi (13 h 20/13 h 30), les enfants montent directement dans leur classe où ils sont accueillis par l'enseignant.
- À la sortie (15 h 45, 16 h 45, 17 h 45 et en continu jusqu'à 18 h 30), les parents attendent les enfants devant l'école.

Soyez vigilants sur les horaires. Après 15 h 45, 16 h 45 ou 17 h 45, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école. Il faut donc éviter les retards ou, dans ce cas, prévenir l'école.

Les classes

Il y aura 11 classes, du CP au CM 2 + un dispositif spécialisé ULIS. Chaque classe est équipée d'ordinateurs, d'une connexion à Internet et d'un tableau vidéo projecteur numérique interactif (VNI). Les élèves utilisent aussi des tablettes numériques et des ordinateurs portables.

S'y ajoutent : une salle BCD (Bibliothèque Centre Documentaire, au 1^{er} étage), une salle polyvalente (au 2^{ème} étage), une salle de sports (au 3^{ème} étage) ainsi qu'une salle informatique, une salle de science et une salle d'arts plastiques

Précisions concernant la rentrée

Une liste de fournitures scolaires est remise aux parents avant les vacances d'été. Elle peut être complétée en septembre par l'enseignant de la classe.

Les manuels sont fournis par l'école.

La liste des classes est affichée à l'école la veille de la rentrée.

Le cartable

Il est nécessaire de choisir un cartable permettant de ranger lutins, chemises A4, grand classeur. Il doit être équipé d'une bonne fermeture. S'assurer qu'il est bien adapté à l'enfant.

Sachez qu'il n'est pas autorisé de faire rouler le cartable "à roulettes" à l'intérieur de l'école. L'enfant devra le porter jusqu'à sa classe, à l'étage.



Le cahier de correspondance (cahier rouge) est à consulter tous les jours. Pensez à signer les mots qui y sont inscrits. Il est utilisé pour communiquer avec l'enseignant ou les coordinateurs Étude, Activités longues, Restauration scolaire (exemples : maladie, exemption exceptionnelle d'étude ou d'atelier long, demande de rendez-vous...).

Une seule langue vivante est enseignée à l'école Voltaire

L'anglais est dispensé par l'enseignant de la classe. Il commence au CP (30 minutes par semaine), puis se poursuit du CE 1 au CM 2 à raison de 1 h 30.

Le sport (EPS)

1 heure par semaine avec un professeur de sport + une séance avec l'enseignant.

La piscine

Sont principalement concernés les CP et CE 1, à raison d'une fois par semaine pendant la moitié de l'année (1^{er} semestre pour les CE 1 et 2^{ème} semestre pour les CP). Les enseignants sollicitent des parents accompagnateurs.



La BCD (Bibliothèque Centre Documentaire)

L'école dispose d'une bibliothèque dotée de nombreux livres. Avec leur classe, les enfants peuvent emprunter un livre par semaine. Ils peuvent aussi y accéder pendant les heures de restauration scolaire et d'étude.

Le numérique : Un espace Numérique de Travail (ENT) est disponible à l'école. Il permet aux enfants des apprentissages et aux familles une communication avec l'enseignant et le Directeur.

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Les APC se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur le temps du midi ou de 15h45 à 16h45.

Elles se déclinent soit sous la forme d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, soit sous la forme d'une aide au travail personnel ou de mise en oeuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Les groupes d'élèves varient tout au long de l'année.



L'accueil du matin et du soir

Une garderie est assurée le matin de 7 h 45 à 8 h 45 et le soir de 17 h 45 à 18 h 30.

Le mercredi

Le CLAVIM a lieu à l'école Voltaire le mercredi après-midi.

La restauration scolaire

Formule self-service avec régulation des arrivées. Les menus sont les mêmes que ceux de l'école maternelle. Des activités sont prévues pendant le temps de midi avant ou après le déjeuner de votre enfant, en fonction des services et du nombre d'animateurs prévus sur l'école. La surveillance est assurée par des animateurs de la Ville.

Coordinatrice du temps du midi : Annabel DEZIER

Le temps périscolaire : étude, ateliers courts et activités longues

Les études (1 h)

Les études sont encadrées par des enseignants et des animateurs qui font faire la lecture à voix haute aux CP et vérifient que les autres enfants travaillent.

Les enseignants ne sont pas chargés de corriger les exercices. Pensez à vérifier que votre enfant a bien appris ses leçons (et qu'elles sont bien dans le cartable).

Coordinatrice de l'étude et des ateliers courts : Mme Marie-Laure Djabiri



Les ateliers courts (1 h)

Ils permettent, au travers d'un parcours éducatif, de découvrir différentes activités tout au long du trimestre. À titre indicatif, les ateliers suivants étaient proposés l'an dernier : BCD, jeux de société, anglais, théâtre, magie...

Les activités longues (2 h)

Elles ouvrent la possibilité de choisir et s'inscrire à une activité longue, une ou deux fois par semaine pour le trimestre. Ces activités culturelles, sportives ou artistiques pourront avoir lieu dans l'école ou dans des structures extérieures (gymnases) et seront encadrées par des animateurs de la Ville ou des éducateurs sportifs de l'Office Municipal des Sports.

Les activités longues commencent au mois d'octobre. Un document d'information sur les activités proposées en 2019/2020 vous sera communiqué en septembre.

Coordinatrice des activités longues : Chantal COHEN

Nota : Restauration scolaire, étude, ateliers courts, activités longues, accueil du matin ou du soir sont des prestations payantes, à régler selon un coefficient calculé au Service Éducation de la Mairie d'Issy-les-Moulineaux.

Toutes les inscriptions pour le temps du matin, du midi et du soir + CLAVIM doivent impérativement être faites sur le portail Teliss. Tout oubli peut engendrer des pénalités.

Relations École, Enseignants, Parents

Lors de la réunion d'information du **18 juin 2019** (18 h), les futurs CP et les nouveaux élèves sont invités à visiter l'école avec leurs parents. Le Directeur reçoit aussi les parents, sur rendez-vous.

Les réunions parents-enseignants

Il y en a deux au cours de l'année scolaire.

- La première se tient la première quinzaine de septembre.
- La seconde a lieu la dernière quinzaine de décembre ou la première quinzaine de janvier.

L'élection des représentants de parents d'élèves a lieu en octobre.

Les conseils d'école

Le conseil d'école est constitué de le Directeur, de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves et d'un représentant de la Mairie. Il traite de tout ce qui concerne l'école à l'exclusion de la pédagogie (règlement intérieur, coopérative, projets de classe, fête de l'école, entretien de l'école, sécurité aux abords de l'école, etc....)

Il y a trois conseils d'école au cours de l'année, répartis par trimestre : novembre, mars et juin.

Le psychologue du secteur scolaire

L'école bénéficie de l'intervention d'un psychologue, M.Goulu, qui se rend disponible pour les enfants et les parents qui en ressentent le besoin. Il peut être contacté par téléphone

au 01 41 23 90 37 (répondeur)

ou par courriel : franz-emmanuel.goulu@ac-versailles.fr

| Horaires | Lundi, mardi, jeudi, vendredi | Mercredi |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|
| 7 h 50 > 8 h 45 | Accueil du matin | Accueil du matin |
| 8 h 45 > 11 h 45 | Classe (3 h) | Classe (3 h) |
| 11 h 45 > 13 h 30 | Pause déjeuner (1 h 45) | Pause déjeuner (1 h 45) |
| 13 h 30 > 15 h 45 | Classe (2 h 15) | Accueil de loisirs |
| 15 h 45 > 18 h 30 | Temps périscolaire | |

Organisation du temps périscolaire le soir après la classe :

| | | |
|----------------------------|--|--|
| 15 h 45 | Pause (15 min.) | Pause - goûter (20 min.) |
| | Étude ou ateliers courts | Activités longues (1 ou 2 fois par semaine, renouvelables chaque trimestre) 1 h 40 |
| 16 h 45 | Goûter (15 min.) | |
| | Ateliers courts ou étude | |
| 17 h 45 18 h 30 | Accueil du soir (sortie en continu) | Accueil du soir (sortie en continu) |

Vacances scolaires 2019/2020

Rentrée : lundi 2 septembre 2019

- **Toussaint** : samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
- **Noël** : samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
- **Hiver** : samedi 8 février 2020 au lundi 24 février 2020
- **Printemps** : samedi 4 avril 2020 au lundi 20 avril 2020
- **Pont de l'ascension** : jeudi 21 mai 2020 au lundi 25 mai 2020
- **Vacances d'été** : samedi 4 juillet 2020